

# Liège voudrait qu'on interne les SDF toxicomanes

Mais les magistrats et les hôpitaux sont réticents

**D**epuis des années, le centre de Liège est confronté à quelques dizaines de SDF poly-toxicomanes qui troublent l'ordre public. La Ville et la police considèrent que ce sont avant tout des malades et qu'il faut les soigner en les internant de force. Mais pour ce faire, il faut encore que le parquet et les hôpitaux suivent...

À côté des mendiants de rue, Liège compte aussi entre 30 et 50 SDF toxicomanes, parfois violents, rétifs à tout accompagnement social et qui causent de gros problèmes de tranquillité publique.

« Certains ont l'air ravagés par la

*drogue et l'alcool, explique Christian Beaupère, le chef de la police liégeoise. Ils n'ont plus de discours cohérents et il nous semble que leurs cas sont du ressort de la psychiatrie. »*

Et lorsque les policiers y sont confrontés, ils se trouvent souvent fort démunis. « Face à eux, les policiers et les travailleurs sociaux sont découragés, explique Willy Demeyer, le bourgmestre. Ils n'ont pas de solutions. C'est pourquoi, en accord avec la police, je vais rencontrer la magistrature et les hôpitaux pour qu'ils prennent en charge cette problématique avec nous. »

Clairement donc, il s'agit d'activer la nouvelle loi sur la « mise en observation », un terme plus

délicat pour évoquer les anciennes notions d'internement ou de collocation.

Pour y faire appel, il faut respecter trois critères : une maladie mentale avérée, que la personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui et qu'il n'y ait pas d'autre alternative que de l'obliger à se soigner.

La police peut alors amener cette personne devant un juge de paix qui peut ordonner une « mise en observation » dans un hôpital. Là, elle est vue par un

psychiatre et soignée dans une section fermée le cas échéant.

*« Si le psychiatre dit qu'on se trompe complètement, pas de problème, reprend le commissaire en chef. Il est libéré sur-le-champ. Mais il peut aussi lui fournir des médicaments. Ou bien le garder en section fermée de 40 jours à deux ans. »* Voire même encore davantage en cas de maladie mentale très grave...

### COMME À GAND ET ANVERS

*« La magistrature n'est pas très réceptive à utiliser cette formule de privation de liberté, reprend Willy Demeyer, au nom de la liberté individuelle. Et les hôpitaux n'aiment pas non plus soigner des gens contre leur gré. Mais dans l'intérêt de ces personnes qui doivent être soignées et dans l'intérêt de la Ville, je suis amené à faire tomber ce tabou. Et je ne comprendrais pas qu'on n'y ré-*

**« Ils sont ravagés par l'alcool et la drogue et n'ont plus de discours cohérents »**

Christian Beaupère

*serve pas une suite favorable. »*

Et de citer en exemples les villes de Gand et d'Anvers où une telle solution est mise en œuvre.

### ET LES AUTRES ?

Quant aux autres SDF qui ne sont pas malades, mais qui sont simplement « pauvres » ?

*« Je vais ouvrir des structures complémentaires aux accueils durant la période de grands froids, pour*

*qu'en été aussi, ils aient un toit pour la nuit. Et je vais aussi activer l'opération « Housing First », comme en Finlande. »*

L'idée consiste à transformer des immeubles en accueils pour SDF où ils auraient chacun leur chambre, des sanitaires communs et un accompagnement social. *« Grâce à cela, ils auront une domiciliation et pourront bénéficier d'une allocation du CPAS qui leur permettra de payer un loyer. Mais surtout, ils n'auront plus peur de vivre dans la rue, ce*

*qui est très dur, et ils pourront enfin penser à se réinsérer dans la société. »*

Housing First a permis à la Finlande de diminuer de 35 % son nombre de sans-abri. Et le bourgmestre prévoit dans un premier temps trois bâtiments de 12 chambres chacun.

La lettre à la magistrature part lundi et la proposition sera débattue au conseil communal. Nul doute qu'elle suscitera

nombre de commentaires. ●

LUC GOCHÉL

Questions à Willy Demeyer

## Un cache-misère ? « Non, on ne la cache pas, on la traite »

C'est une mesure qui peut paraître fort répressive. Vous n'avez pas peur qu'on la traite d'extrême-droite ?

— « Non, pas du tout. Ceux qui ne sont pas d'accord devraient plutôt se réjouir de mon souci, non seulement de la santé de ces personnes, mais aussi de la

santé publique en général. Ces personnes qui sont malades et ne se soignent pas peuvent aussi véhiculer des maladies comme la gale, l'hépatite C, la tuberculose... Je pense que cette mesure est une réponse collective à cette détresse-là. C'est la même démarche que j'ai eue

avec l'ouverture d'une salle de shoot pour toxicomanes et à laquelle tout le monde s'est finalement rallié. »

Et si elle ne plaît quand même pas ?

« Et bien j'assumerai parce que je suis intimement convaincu que c'est mon devoir de faire

ainsi. »

N'avez-vous pas peur que ces soins prodigués, ces logements, cette salle de shoot prévus bientôt à Liège ne soient pas un appel d'air pour attirer toute la misère de Belgique en cité ardente ?

« Ce n'est pas prouvé. À Gand

et à Anvers, il n'y a pas plus de misère depuis qu'ils appliquent cette solution. Mais il est clair que toutes les villes devraient faire pareil. Quant à Liège, je suis aussi sûr qu'elle retrouvera de son attractivité auprès des clients et des touristes une fois que ce problème sera résolu. »

Et à ceux qui vont vous dire que ce n'est qu'une solution « cache-misère » ?

— « Non, ce n'est pas la cacher, c'est la traiter ! Soigner les gens et mettre un toit au-dessus de leur tête, c'est une mesure profondément sociale. » ●